Département du Jura.

Arrondissement de Lons-le-Saunier.

Canton de Conliège

Service Vicinal

Chemin de Grande Comm.on N.o 154
de Perrigny à Lons-le-Saunier.

Commune de Perrigny.

Modification au plan général d'alignements

(approuvé le 22 octobre 18[illegible].)

Plan modificatif

Dressé par l'Ingénieur du Service vicinal soussigné à Lons-le-Saunier, le 12 octobre 1934

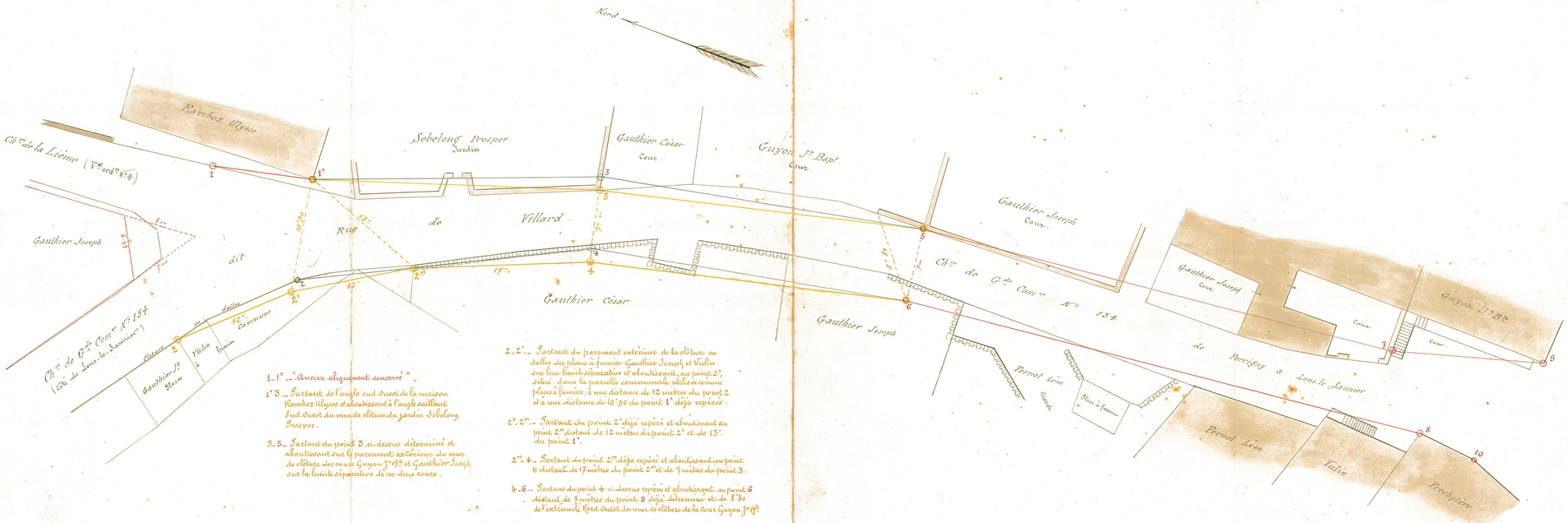
Vu et visé par l'Ingénieur principal soussigné à Lons-le-Saunier, le 18 oct. 1934

Vu et présenté par l'Ingénieur en chef du Service vicinal soussigné à Lons-le-Saunier, le 22 OCT 1934

Vu par le Commissaire-enquêteur à Perrigny, le 18 février 1935

Vu et approuvé par le Préfet du Jura
Lons-le-Saunier, le 13 MAI 1935
LE PRÉFET DU JURA,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DU JURA



1.1' .. Ancien alignement conservé.

1'.3 .. Partant de l'angle sud-ouest de la maison Ramboz Ulysse d'aboutissant à l'angle saillant sud-ouest du mur de clôture du jardin Sebelong Prospec.

3..5 .. Partant du point 3 ci-dessus déterminé et aboutissant sur le parement extérieur du mur de clôture des cours Guyon J.te Bapte et Gauthier Joseph sur la limite séparative de ces deux cours.

2..2' .. Partant du parement extérieur de la clôture en dalles des places à fumier Gauthier Joseph et Valin sur leur limite séparative et aboutissant au point 2', situé dans la parcelle communale, vallée commune placée à fumier, à une distance de 12 mètres du point 2 et à une distance de 10'30 du point 1' déjà repéré.

2'..2'' .. Partant du point 2' déjà repéré et aboutissant au point 2'' distant de 12 mètres du point 2' et de 13 m. du point 1'.

2''..4 .. Partant du point 2'' déjà repéré et aboutissant au point 4 distant de 17 mètres du point 2'' et de 7 mètres du point 3.

4..6 .. Partant du point 4 ci-dessus repéré et aboutissant au point 6 distant de 7 mètres du point 5 déjà déterminé et de 8'30 de l'extremité Nord-Ouest du mur de clôture de la cour Guyon J.te Bpte.

6..8 ..
8..10 .. } Anciens alignements conservés.